

103

Seizième session du groupe de travail de  
l'Examen périodique universel  
(22 avril – 3 mai 2013)

Fédération de Russie

**Intervention du Représentant Permanent de la France**  
Genève, le lundi 29 avril 2013 (après-midi)

Merci, Monsieur le Président.

Je salue la délégation russe et la remercie pour la présentation de son rapport national.

La France salue la ratification par la Russie de la Convention relative aux droits des personnes handicapées et la signature du Protocole sur la vente d'enfants.

La France adresse les recommandations suivantes à la Russie :

- Réviser la loi sur les manifestations et la loi dite "sur les agents de l'étranger", afin de permettre aux ONG d'exercer librement leurs activités en Russie.
- Diligenter des enquêtes impartiales et dotées de moyens suffisants pour élucider les agressions ou les meurtres de journalistes puis juger les auteurs de ces crimes.
- Adopter et mettre en œuvre une loi prohibant l'utilisation devant les tribunaux d'aveux obtenus sous la torture.
- Garantir le droit à un procès équitable en renforçant l'indépendance de la justice et en permettant aux prévenus de consulter librement un avocat de leur choix dès le début de leur détention.
- Elucider les cas de disparitions forcées dans la région du Caucase Nord et signer puis ratifier la Convention sur les disparitions forcées.

Je vous remercie./.